

Ecole Maternelle des Récollets

Conseil d'école n° 3 : 18 juin 2013

23, passage des Récollets 75010

Présents :

Directrice : Mme Cousin

Parents : *Mahaut Rabattu, Céline Quétier, Cécile-Marie Guyot-Touscoz, Eve-Marie Rollinat-Levasseur, François Levrier, Cléa Damamme, Typhaine Besnard, Marianne Faure, Céline Taubert, Conchon Anne*

Enseignants :

Marion Lapchin, Elisabeth Cabrelli, Christian Barbé, Marie Chenel, Anna Dominguez, Caroline Imbault-Galchenko, Florence Gallet, Julia Pierre, Yveline Jacq Corbin

Partenaires

Michel Pierre-Paul, centre d'animation et REV

M Bensaid DDEN

Mme Christophe ASEM de l'école

Préambule annoncé par la Directrice

A la demande du DASEN le 7 juin 2013 le règlement de l'école devait être voté au dernier conseil d'école s'appuyant sur le règlement Départemental reçu le 10 juin .L'ordre du jour était déjà envoyé à cette date . Dans les délais, il a été impossible d'adapter ce règlement. Il ne sera pas voté ce jour. Ce sera fait comme d'habitude au 1er conseil 2013/2014.

L'ordre du jour est alors commenté et réorganisé dans un souci de cohérence et d'efficacité.

A – Nouveaux rythmes

-**Temps scolaire** : Mme Cousin présente la nouvelle semaine composée de cinq matinées (8h30-11h30) et de 4 après midi (lundi et jeudi :13h30-16h30)(mardi et vendredi(13h30-15h).Total :24h.

-**temps éducatif** :ARE mardi et vendredi : 15h-16h30 :total :3h

Ce qui attire notre attention c'est l'allongement du temps passé en collectivité que va induire cet aménagement .En effet la majorité des élèves fera 27h et ceux qui participent à l'ensemble du périscolaire peuvent vivre 50h de collectivité par semaine .Nous ne voyons pas d'allègement du temps passé à l'école .En maternelle, nous pensons que le rythme des enfants doit être préservé pour garantir la qualité des apprentissages.

Recrutement / taille des groupes - Perception ASEM

La ville de Paris a lancé des recrutements. Tous les ASEM « deviennent animateurs le temps de l'ARE » sans en avoir pu donner leur avis sur le sujet. Intervention en binôme avec les actuels animateurs. Les agents de service vont changer d'horaire de travail.

Formation prévue : 2 heures de présentation des activités en centre de loisirs .
Concrètement aux Récollets Mr Pierre Paul dit qu'elles ont déjà participé(2 seulement) aux « ateliers de décroisement » les années précédentes, qui s'apparentent aux activités qui seront mises en place durant les temps « ARE ». Ni leur rémunération ni leur statut n'évolueront à leur connaissance, d'où **leur grève annoncée jeudi 20 juin**. Une ASEM de l'école, est venue exprimer lors du conseil d'école le désarroi que ressentent ces agents .Elles l'ont déjà évoqué lors des réunions /formation organisées par la ville de Paris.

Maternelle : 18 « animateurs » (7 ASEM + 11 animateurs déjà diplômés) pour le temps ARE sont prévus et travailleront en binôme.

Activités / programme

Pour les petits : temps de réveil de la sieste, récréation, activités manuelles, éveil, jeux ,récréation.

Pour les moyens grands : récréation 10 à 15 min(qui n'est pas prévue avant 15h), activités sportives, manuelles animées par les animateurs (pour les élémentaires la Ville de Paris a missionné des associations)

Décision prise pour l'heure : **pas de sortie** pour les maternelles

Un travail très important devrait être en cours avec chaque agent de service qui doit avoir son propre projet .Sur quel temps vont-elles le préparer ?

Puis les activités actuelles seront maintenues (goûter récréatif, etc.) aux mêmes horaires (16h30-18h30).

L'inscription aux ARE sera gratuite. La ville de Paris va envoyer un fascicule de présentation du dispositif et d'inscription à tous les parents des enfants scolarisés.

Taille des groupes

A l'école des Récollets, les groupes seront de 28 enfants par local, soit 2 groupes de 14 : 1 confié à l'animateur et 1 confié à l' « animateur-ASEM ».

Pour mémoire, la taille des groupes au goûter est de 1 animateur pour 20 enfants en semaine , le mercredi 1 animateur pour 8 enfants.

Le mercredi après-midi : il y a un fort risque de surcharge du nombre des enfants en centre de loisirs, **une augmentation de +70% est anticipée**, notamment car il y aura probablement des difficultés d'inscription aux actuelles activités qui avaient lieu le mercredi matin et qui seront reportées l'après-midi.

A noter le 2 septembre pas de prise en charge par le centre de loisir

Le Directrice a distribué un formulaire d'inscription aux parents des futures petites sections. **Les nouveaux parents ont des difficultés à comprendre** les impacts des choix (cantine, ARE, centre de loisirs du mercredi après-midi ,récupération après la cantine du mercredi avec le temps de sieste, etc.)

Quels locaux pour les nouveaux rythmes scolaires ?

Selon la marie, seront mis à disposition le préau, le réfectoire, la salle de motricité et 4 à 5 classes en alternance. L'accès aux dortoirs a été refusé par la mairie pour des raisons d'hygiène .

Selon les informations recueillies (parfois contradictoires), les classes utilisées seront nettoyées par les ASEM à 16h30. Le matériel pédagogique ne sera pas utilisé, les animateurs ARE disposeront de leur propre matériel et ils remettront la classe dans la même disposition que trouvée (emplacement des tables, etc.).

Question posée : durant ce temps d'ARE, les enseignants pourront-ils travailler dans leur classe (préparer leurs activités, leur affichage, etc.)

Il reste encore de nombreuses questions sans réponse

Mercredi : centre de loisirs Les enfants sont à récupérer comme d'habitude, les activités se terminent à 18h30. Les sorties existeront toujours s'il est possible de disposer d'autocars pour la demi-journée.

B – Les travaux

Les petites demandes sont régulièrement honorées.

Nouveauté : les souris sont apparues (comme partout dans Paris). Une société est intervenue installer des dispositifs. Devant l'importance de la présence des souris, la Directrice a demandé à ce qu'il y ait une dératisation totale. Pendant la période de supposée intervention d'une semaine, les activités des vacances du printemps ont été installées dans une autre école. L'intervention n'a pas eu lieu. Elle devrait l'être pendant les vacances d'été mais pour l'instant la Directrice n'a pas eu de confirmation de la date.

La troisième tranche de travaux de ravalement a été décalée d'une année.

Porte coupe-feu, odeurs, cartouche de corne de brume : Pas d'avancées

Le fonctionnement du chauffage (pour la salle de motricité) sera vérifié à l'automne.

C - Projet de l'école

Le projet est finalisé, il reste à être validé par l'inspecteur, il sera présenté au premier Conseil d'école

« Etre élève, vivre l'espace pour construire le temps »

Le choix de ce projet se situe dans la continuité du projet précédent suite à l'inspection d'école car il restait des domaines à explorer en « mathématiques ».

Des fiches ont été formalisées ; exemple : chorale, mise en place des ateliers en classe, motricité, se positionner sur des espaces à partir de photos, liaison entre maternelle et élémentaire, apprendre à porter secours. Elles définissent des activités, sorte de guide pour les enseignants qui permettent de garantir la cohérence des actions des enseignants de l'école. Elles sont réparties sur les trois années du projet.

D - La rentrée :

Faisant suite à de nombreux déménagements de fin d'année, 217 élèves sont inscrits pour la prochaine rentrée. Les effectifs actuels sont de 231 élèves.

En dessous du seuil de 225 élèves une classe pourrait être supprimée.

Cependant d'autres élèves sont attendus, notamment une dizaine venant d'autres écoles surchargées ce qui permettrait d'éviter la fermeture d'une classe.

Dans cette hypothèse sont envisagées :

- 4 PS : $(20+20+20+19=79)$ => restent 21 places
- 3 MS : $(24+24+25=73)$ => restent 2 places
- 3 GS : $(22+22+21=65)$ => restent 10 places

NB : l'école classée REP accueille en moyenne 25 élèves par classe.

Les effectifs ont régulièrement diminué depuis cinq ans (le maximum de 250 élèves remonte à 2004).

Enseignants :

3 départs : Mme Chenel, Mr Barbé, Mme Pierre sera à nouveau brigade de remplacement.

Julie Mendy est nouvellement nommée et sera en congé maternité à la rentrée.

Marie-Christine Moncel reprend son poste.

Mme Dominguez sera en congé maternité à la rentrée.

Pas de changement pour les autres enseignants.

E – Les aides

L'**aide personnalisée** a été arrêtée début mai à la demande ddu DASEN pour que les enseignants puissent se concentrer sur l'organisation de la nouvelle semaine d'école.

31 élèves à la première session et 33 à la deuxième session ont profité de l'aide personnalisée.

Aurélié, **maître E** a travaillé avec 11 élèves (poste RASED 1/2 journée par semaine).

Christine, **maître G** a travaillé avec 1 élève (poste RASED 1/2 journée par semaine).

Mme Pasini **la psychologue** a vu 15 élèves

Le médecin scolaire a vu tous les enfants de GS et a émis des avis vers les parents (langage, motricité, ouïe, etc.)et les PS pour la vue.

F - Les sorties

Au 3^{ème} trimestre ,toutes les classes ont eu une ou plusieurs sorties (courir à la Villette, cinéma Archipel, ménagerie du jardin des plantes, Provins ,Musée ,Notre Dame, Jardin Villemin pour les petits.)

G – La fête du 29 juin

Parents participants :

Le rappel aux parents a bien fonctionné, il y a 62 parents qui se sont déclarés pour tenir un stand pendant une ½ heure en binôme.

Sur le créneau 9h30 / 10h certains stands seront peut-être tenus par un seul parent.

- Maquillage et arbre aux palabres
- Buffet et buvette
- Qui est qui ?
- 1 Pêche au canard
- 1 Chamboule tout
- Course aux œufs
- La queue de l'âne
- Bulles
- Lancer d'anneaux

Les enseignants qui se sont investis dans l'organisation ne tiendront pas de stand, (sauf tickets et lots),ils veilleront à la bonne marche de l'ensemble et s'il n'y a plus de parents pour tenir un stand, il sera fermé.

Cadeaux

500 lots ont été commandés

La veille de la fête, chaque élève recevra une carte jaune à son nom avec 5 cases donnant droit à 5 jeux ou consommation. Une fois la carte remplie, l'élève recevra un lot. Si les enfants veulent jouer davantage, ils pourront racheter une carte blanche pour 2 euros qui donnera droit à 5 activités ou consommation (sans lot) pour tout le monde.

Approvisionnement du buffet Les enseignants rappellent aux parents qu'ils sont invités à participer. Feuillelet remis à chaque élève.

H - La coopérative

Dépenses : bulles et lots pour la fête

Recettes :

Torchons, tous vendus : bénéfice de 800 euros

Photos : 600-700 euros

Solde : 1800 euros

Projets d'achat : valise pédagogique pour travailler l'espace

I - La structure de motricité

26 juin 2012 : arrêt de l'utilisation

Un nouvel état de vérification aux normes aura lieu le 24 juin 2013, il est probable qu'elle soit reconnue aux normes. Un vérificateur a sans doute fait un excès de zèle.

J – Préparation des élections

Les parents doivent transmettre des noms de 3 personnes référentes pour constituer le bureau afin d'organiser les élections dès la rentrée.

L'ordre du jour étant épuisé le conseil s'est terminé par un moment de convivialité à 20heures.

Secrétaires :

Présidente :

Parent :

Parent :Mme Touscoz

Directrice :Mme Cousin

Mme

Enseignantes :Mmes Dominguez et Pierre